



Jun 2008

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 87



URBANISME PRATIQUE :

Changer une fenêtre, refaire sa toiture, repeindre sa façade, ...

Autant de petit travaux pour lesquels on ne pense pas toujours à demander l'autorisation, pourtant cet oubli expose le contrevenant à des contentieux de la part d'autres administrés ou voisins, à une ordonnance d'interruption de travaux et éventuellement à des sanctions si ces travaux ne sont pas autorisables par le PLU, par exemple.

Doivent être soumis à autorisation préalable (dossier et modalités disponibles sur le site internet de la commune) :

- Les ravalements de façade,
- Les édifications, changements ou modifications de clôtures,
- Les réfection de toiture, même à l'identique
- Les changements de fenêtres et de volets, même à l'identique
- Les piscines dont la bassin n'est pas couvert (ou dont la couverture fait moins de 1.80 m) et qui font moins de 100 m²
- Les garages d'une superficie inférieure à 20 m²
- Les serres dont la hauteur est comprise entre 1.80 et 4 m
- Les changements de portails

Par contre, sont exemptés de toute autorisation :

- Les murs de soutènement
- Les piscines dont le bassin est inférieur à 10m²

D. L.

AGENDA de JUIN

- *mar 2* : Représentation théâtrale au Centre M. Cochet, 20h30
- *Sam 6* : Randonnée avec le CT Dombes, départ au clos de Pétanque
- *jeu 11* : concours de pétanque des Anciens de RPF/Toray au stade Denis Papin
- *ven 12* : concert de l'Académie de Musique et de Danse à l'Eglise Notre Dame
- *sam 13* : concert de l'Académie de Musique et de Danse à la salle des Fêtes
- *dim 14* : brocante sur le pont Maurice Cusin
- *mar 16* : Représentations théâtrales au Centre M. Cochet, 19h et 20h30
- *ven 19* : remise des diplômes et concert des ateliers de l'Académie de Musique et de Danse, Sathonette.
- *sam 20* : repas champêtre et feu de la Saint-Jean, place Charles de Gaulle - danses jazz et contemporaine de l'Académie de Musique et de Danse, Allégro
- *dim 21* : Fête de la musique à la Sathonette - Tournoi de football de CLARA au forum des sports
- *Lun 22 et mar 23* : Représentations théâtre jeunes au Centre M. Cochet, 20h
- *sam 27* : Fête de l'école à l'école maternelle

LE CARNET

- ◇ **Naissances**
Abdel-Madjid DOUAMEN, le 27 avril
Charlize VOLKMAR, le 1^{er} mai
Raphaël MAZARD, le 9 mai
Elia MECHERI, le 12 mai
Tom MAILHOT, le 20 mai
- ◇ **Mariages**
Sarah LASSOUAG et Naim SAYAD le 2 mai
Sarah GEOFFRAY et Jules CLUZEL, le 23 mai
- ◇ **Décès**
Jean LIGLIOZZOLO, le 27 mai

PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 6 juin : Pierre Goubet
- 13 juin : Michelle Berthe
- 20 juin : Françoise Roy
- 27 juin : J-Claude Lazzaroni

Collégiens, lycéens et étudiants :
Découvrez des méthodes interactives pour vous sentir plus à l'aise avec les langues et aborder sereinement la rentrée.

STAGE INTENSIF DE PREENTREE LINGUISTIQUE
Du 24 au 28 août 2009
Stages de 20 H (en petits groupes)
en Anglais, Allemand, Espagnol et Italien

Venez évaluer votre niveau et rencontrer nos équipes :

- Mercredi 17 juin de 13H30 à 18H30
- Mercredi 24 juin de 13H30 à 18H30
- Mercredi 8 juillet de 13H30 à 18H30

Renseignements et Inscriptions :
Service Relations Clientèle - Tél. : 04.78.55.29.85

Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie de l'Ain
Allée des Charolais Pombour
01200 SAINT MAURICE DE BEYNOST

www.escl-ain.com

N'oubliez pas de laisser vos bacs à ordures ménagères sortis toute la journée du lundi 8 juin : ils seront lavés.

ERRATUM

Les inscriptions au centre de loisirs "La bergerie des p'tits loups" peuvent être réalisées 2 semaines avant l'accueil des enfants au Centre. Tel. 04 78 55 14 08

Revenu de Solidarité Active

Vous avez plus de 25 ans et des revenus faibles ? Vous pouvez peut-être bénéficier du Revenu de Solidarité Active. Faites rapidement une simulation de RSA sur www.caf.fr/rubrique particuliers. Selon le résultat, le site Internet vous indiquera les démarches à suivre. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi téléphoner au 0810 03 01 01 (prix d'un appel local).

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution :
Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :

(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h
Le samedi :
de 9 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :
8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echosstmau@hotmail.com
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

ÉDITO

Que faites-vous le dimanche 7 juin ? Jardinage, ballade, pique-nique, farniente... À Saint-Maurice nous vous offrons deux activités supplémentaires. Le tournoi de foot du Conseil Général de l'Ain qui accueillera plus de 1000 poussins et 43 conseillers généraux et, bien entendu, le scrutin des élections européennes. L'abstention serait la vedette non désirée de ce dimanche nous avançons-t-on. Comment nous, Français, qui avons un avis sur tout ce qui se passe sur la planète, pourrions-nous nous priver de nous exprimer sur l'institution qui, que nous le voulions ou pas, gère notre quotidien jusqu'à la commune la plus reculée de notre beau pays !!

Je sais, tout cela n'est pas toujours visible et nos politiques ne donnent pas la meilleure image de cette fonction de député européen en participant "à reculons" à certaines listes. C'est pourtant bien de nous et du sort de nos enfants, de la paix, de l'économie et de l'Europe sociale de demain que nous devons décider ces députés.

Alors, un vote inutile... Croyez-vous ?

Le Maire, Pierre Goubet

Sommaire

⇒ P2 : Et pendant ce temps à la mairie

- Flashs
- Les brèves de la CCMP
- Elections européennes

⇒ P3 :

- Plan nationla contre la canicule
- D'ici et d'ailleurs
- La Roseraie cherche des bénévoles

⇒ P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice

- Café-théâtre
- 4^{ème} défi handitechnique
- La sécurité routière au club Amitié Loisirs
- Le 8 mai
- La Roseraie se promène dans les marais
- Vie économique : les ambulances du Moulin

⇒ P6 & 7 : Du côté des associations

⇒ P8 : vie pratique

LA COMMISSION "URBANISME-ENVIRONNEMENT"

La commission « Urbanisme - Environnement » a pour principale activité l'examen des dossiers se rapportant aussi bien à l'aménagement du territoire communal (déclarations de travaux, permis de construire, mise en application et révision du PLU...) qu'à l'amélioration du cadre de vie des habitants de Saint-Maurice-de-Beynost (gestion des espaces naturels, sentiers pédestres...). Cette commission, de par la réglementation, n'est composée que d'élus et ne peut être ouverte à des personnes extérieures au conseil municipal.

Présidée par Pierre Commarmot, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement, la commission se compose de M. Benoît-Martin Doré, Mme Evelyne Guillet, MM. Jacques Etoyan, Marc Pélardy, Yves Roux et Robert Turgis. Le maire en est par ailleurs membre de droit. Mademoiselle Delphine Louvier, responsable du service urbanisme, apporte par ailleurs son expertise technique dans le traitement des dossiers examinés.



De g. à dr. : Y. Roux, M. Pélardy, E. Guillet, R. Turgis et P. Commarmot

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) constitue le principal outil réglementaire de la commission. Ce document a pour objet de planifier l'urbanisation de la commune et décrit, pour chaque zonage, les dispositions réglementaires applicables (type d'occupations du sol interdites ou soumises à des conditions particulières, dessertes, implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques ou par rapport aux limites séparatives, emprise au sol, stationnement...). Souvent vécu par les pétitionnaires comme une somme de contraintes, le PLU permet également de protéger les habitants de la commune contre toutes constructions abusives ou travaux illicites.

Les avis rendus par la commission sont collectifs et les décisions prises pour chacun des dossiers examinés le sont toujours en gardant présent à l'esprit l'intérêt commun. Les services de l'Équipement ou le Maire peuvent néanmoins ne pas tenir compte de ces avis. Au delà de l'aspect réglementaire, il importe également de souligner que la commission, par ses conseils et son écoute, joue un rôle non négligeable de régulation et d'apaisement des conflits entre voisins.

Pour toute information relative à vos projets de constructions et de travaux, vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme les mardis et jeudis, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En dehors de ces heures, vous pouvez également joindre le service par courrier ou e-mail (urbanisme@saint-maurice-de-beynost.fr) ; une réponse vous sera toujours apportée.

B. D.

FLASHES

♦ **Temps festif aux Folliets** : il aura lieu cette année le samedi 4 juillet de 14h à 20h.

♦ **Il est rappelé que les règlements de la cantine scolaire ne doivent plus être déposés en mairie mais directement dans la boîte aux lettres du restaurant scolaire.**

♦ **Mercredi 27 mai, un employé municipal, occupé à tondre le parc de la Sathonette, a été victime d'un accident grave. À l'occasion d'une manœuvre il a perdu l'équilibre et son pied a glissé sous la tondeuse occasionnant d'importantes blessures aux orteils, nécessitant l'intervention du SAMU et son hospitalisation ; ceci malgré le port des équipements de protection individuelle et la conformité du matériel utilisé.**

♦ **Les services techniques ont pris possession de leur nouveau camion benne leur permettant de déposer cette dernière sur les lieux de leurs interventions et de continuer à circuler avec le camion équipé d'une benne supplémentaire. Ce matériel facilitera donc grandement l'autonomie des équipes qui l'utiliseront.**

♦ **Le 24 avril dernier, le Secrétaire d'Etat Bernard Laporte a inauguré le nouveau gymnase du collège de Ceyzériat. Mais, le Président du Conseil Général n'a été ni co-invité, ni invité... quand on sait que le département a financé le dit équipement à hauteur de 427 000 € et que l'Etat n'y a pas participé !! Étonnant, non ?**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Toutes les personnes françaises ou originaires d'un pays de l'Union Européenne, inscrites sur les listes électorales, peuvent participer au vote du dimanche 7 juin pour élire nos députés européens. Les 2 bureaux de vote, Mairie et Ecole maternelle, seront ouverts de 8 h à 18 h. Munissez-vous de votre Carte d'identité, elle est obligatoire pour voter.



LES BRÈVES DE LA CCMP

Pour plus de détails, chacun peut consulter le site de la CCMP : www.cc-miribel.fr

Conseil communautaire du 26 mars 2009

Tri sélectif : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de mettre en place à compter du 1er décembre 2009 une collecte sélective des emballages ménagers et des journaux/magazines en porte à porte et donne un avis favorable pour créer lors du prochain conseil communautaire un poste d'ambassadeur du tri pour accompagner la mise en place du tri en porte à porte et son suivi.

Finances :

♦ La loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dans son article 86, précise qu'une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges est créée entre un établissement public de coopération intercommunale soumis à la taxe professionnelle unique et ses communes membres. Cette commission est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées des communes membres à l'établissement public de coopération intercommunale lors de chaque transfert de compétences. De même cette commission intervient lors de la révision du montant de l'attribution de compensation prévue dans un article du Code Général des impôts. Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer une commission locale d'évaluation des transferts de charges composée de 2 membres par commune.

♦ Reprise anticipée des résultats 2008 pour le vote du budget primitif 2009 en affectant le résultat de la manière suivante :

Dotation, fonds divers et réserve 6 257 200,50
Excédent de fonctionnement reporté 70 779,95

Fiscalité 2009 (Vote des taux) : Taxe professionnelle 2009 : 10,72%
Ordures ménagères : 6,00%

- ♦ Vote du Budget Primitif et des budgets annexes 2009 : approbation à l'unanimité.
- ♦ Centre nautique : Vote à l'unanimité d'une autorisation de programme N°01 /09 intitulée Construction d'un centre nautique et les crédits de paiement prévus au titre de l'exercice 2009.
- ♦ Vote de subventions supérieures au seuil des 23 000 euros :
 - . à Ain Sud Foot : fonctionnement 80 500,00 et achat de maillots 2 500,00
 - . à Office du tourisme de la CCMP 52 000,00

Voirie infrastructure : aménagement de sécurité au droit de la place Grobon à Miribel.

Conseil Communautaire du 7 mai 2009

Solidarité /logement :

Le Conseil décide à l'unanimité de l'adhésion de la CCMP à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain, organisme porté par le Conseil Général qui a pour but des acquisitions foncières pour le compte des collectivités. Les terrains pourront être utilisés pour la construction de logements, d'équipements publics mais aussi en faveur de la protection des espaces naturels ou du développement économique.

Prochain conseil municipal : jeudi 25 juin à 20 h 30

Suite page 3, en haut

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Bientôt les vacances, la bibliothèque vous propose de découvrir la Bretagne à travers les carnets de voyages de Thomas Héritier. Photos, cartes, impressions, textes, images et aquarelles pour recréer une ambiance et pourquoi pas s'en inspirer ?

Au rayon des romans : Guillaume Musso, Françoise Bourdin, Douglas Kennedy sont disponibles. A découvrir « Cette vie » de Karel Schoeman.

Du côté des polars : Higgins Clark, « La promesse des ténèbres » de Maxime Chattam et « Un pays à l'aube » de Dennis Lehane.

Pour les jeunes : le 3^{ème} tome de « Tunnels » de Gordon et Williams, une série dans la veine de Harry Potter., mais aussi trois nouvelles aventures de Géronimo Stilton.

Pour les plus jeunes : des imagiers sur la forêt, la ferme et les engins passion des plus petits. Garfield et Mélusine ont enrichi le rayon BD.

Lecture à 4 mains et 2 voix :

Pour la seconde année, la bibliothèque proposait un atelier ouvert à tous les enfants de CP CE1 et grande section de la maternelle autour des premiers romans pour enfants. Ouvert à la demande de familles d'enfants de CP, fidèles abonnés de la bibliothèque, pour passer de la grande histoire du soir lue par papa ou maman à la lecture autonome.

Plus d'une cinquantaine de livres ont été choisis cette année. Tous les grands éditeurs proposent ces petits romans, chacun a sa version d'aide : livres avec des bulles, parents et enfants ayant chacun sa partition ; livres avec jeux pour vérifier la compréhension du texte ; livres à énigme pour soutenir l'intérêt.

22 enfants ont partagé l'atelier faisant à chaque fois part de leurs impressions. Un constat : les jeunes lecteurs aiment bien retrouver le même héros pour plusieurs aventures. Myrtille, Super mamie, Ralette et autres Francette ont été plébiscités. Apprécies aussi le comique (la Tour Eiffel qui se promène) ou les enquêtes policières. Cet atelier a permis aussi des moments lectures en famille : on lit avec Maman et on résout les énigmes avec Papa « je préfère, il me laisse gagner ». Les différents niveaux de difficultés permettent de s'adapter au rythme d'apprentissage : « Avant Noël, ma grande sœur m'aidait, maintenant je lis toute seule et j'explique à Noémie qui est en maternelle ».

Lors du goûter lecture, les familles ont pu partager leur expérience et proposer des évolutions pour l'année prochaine. Une orientation plus documentaire sera proposée dans le choix des ouvrages, ainsi qu'une présentation des revues nombreuses que la bibliothèque propose aux jeunes lecteurs mais aussi grandes sœurs et mamans...

J. D.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LE F.S.E.

Le Foyer Socio-Éducatif (F.S.E.) du collège Louis Armstrong est une association permettant aux élèves d'organiser des clubs (avec l'aide d'un adulte) proposant des activités sur les temps libres. Différentes actions ont générées des entrées d'argent : vente de photographies individuelles, vente de photographies collectives, vente de bulbes, adhésions (environ 150), loto (environ 5 000 euros de bénéfice), subventions des mairies de Beynost et Saint-Maurice de Beynost (2x400 euros). **Bénéfice global : environ 9 000 euros.** 80 % de cette somme a été redistribuée ainsi :

* Clubs : bridge, poker, origami, break (investissement important en matériel et intervenant extérieur), plâtre, théâtre, lecture, Allemagne, jardinage (subvention PEL), salle détente (contribution du collège avec l'implication des surveillants. Achat de tables, utilisées par le club bridge).
Dépense totale : environ 3 300 euros.

* Voyages et sorties scolaires : le bureau a octroyé une subvention à tous les voyages. Participation à hauteur d'une journée de chaque voyage sur montant global et descriptif du voyage. Participation à toutes les sorties : théâtre, chorale, visite du site de l'ONU à Genève pour les délégués de classe (la sortie a été financée dans le cadre du PEL, les FSE a offert les différents éléments rapportés par les élèves pour informer leurs camarades : 3 posters, un ouvrage sur le bâtiment de l'ONU et une affiche sur la visite ethnographique). De plus le FSE a pu aider au financement de voyages pour des enfants en ayant besoin. **Dépense totale : 3 900 euros.**

Il est suggéré que les élèves pourraient occuper les postes d'adjoint afin d'être plus décisionnaires au niveau du FSE.

L'Assemblée s'est terminée à 21 h 15. Le bureau a ensuite offert un verre de l'amitié aux participants.

C. T.



LUNETTES POUR LE BURKINA FASO (FR)

Histoire :

Ancienne colonie française, le Burkina Faso est un pays d'Afrique de l'Ouest sans accès à la mer entouré du Mali au nord, du Niger à l'est, du Bénin au sud-est, du Togo et du Ghana au sud et de la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Ses habitants sont les Burkinabé. La capitale est Ouagadougou, située au centre du pays.



Nous les habitants de Saint Maurice de Beynost allons aider les Burkinabés en donnant nos lunettes usagées. Pour cela une urne sera mise à notre disposition en mairie.

C. M.

UN CENTRE SOCIAL Tourné VERS LES JEUNES

Le stage BAFA :

16 jeunes animateurs ont été formés au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) durant les vacances d'Avril 2009 au Centre Jacques Brel. Principalement originaires de la Côte d'Ivoire, les stagiaires ont tous validé leur première session de formation et doivent désormais se concentrer sur les prochains stages de perfectionnement pour valider les trois parties que compte l'obtention du BAFA. Djamel Denfir, responsable formateur de cette première session, était accompagné de deux autres formateurs, Gharib Bourhrine et Nacer Denfir. Ce stage a été proposé en partenariat avec la fédération Léo Lagrange Centre Est.



Des animations pour les ado :

Une soixantaine de jeunes ont fréquenté les activités jeunesse du Centre, à raison de trente à quarante par jour, lors des vacances scolaires d'Avril 2009. Animations et sorties sportives, culturelles encadrées par Sami, Franck et Djamel ont été proposées aux jeunes adolescents durant cette quinzaine.

La journée Jobs d'été :

La troisième édition de la journée « Jobs d'été » s'est tenue mercredi 6 Mai au PIJ de la Côte d'Ivoire. Malgré une fréquentation en baisse pour cette édition, quelques jeunes lycéens et parents ont fait le déplacement afin de consulter les offres mises à disposition durant toute cette journée. Ces offres pour les jobs d'été restent en consultation jusqu'à fin Juin au Centre Jacques Brel.

Des activités pour les plus petits ... et leurs mamans :

Durant les Vacances de Printemps, les petits « Diablotins » de la Ludothèque du Centre ont confectionné de petits paniers pour y déposer œufs en chocolats et petits poussins jaunes... Les plus gourmands ont participé à la chasse aux œufs, dissimulés entre les jouets, poupées, livres et camions de pompier... Durant le stage BAFA réalisé sur 8 jours consécutifs au Centre, les mamans du groupe « Cœur de Femme » ont mis leurs talents culinaires à exécution pour cuisiner, chaque jour, une vingtaine de bons petits plats aux stagiaires et formateurs. Des vacances riches en événements, qui ont fait le plaisir des petits et des grands.

Des webtrotteurs remarquables :

Le groupe des Webtrotteurs, encadré par Franck Guscioni, est lauréat du dispositif Jeunesse et Sport « Envie d'agir ». Ils ont présenté un projet de séjour culturel pour aux Eurockéennes de Belfort afin d'y faire un reportage photo et/ou vidéo. Suite au passage devant le jury Jeunesse et Sport, Mercredi 13 Mai 2009, pour défendre le projet devant les financeurs, les jeunes se sont vu attribuer une bourse d'aide départementale de 1000€ pour la mise en œuvre de ce séjour.

AGENDA :

Assemblée générale du centre social: mercredi 24 juin.
Table d'hôte « Cabaret » : vendredi 26 juin.

PROJET EDUCATIF LOCAL : THÉÂTRE SAISON 9 !!

Juin est le mois des représentations de fin d'année, pour les ateliers Théâtre animés par Delphine Baralotto au centre Marcel Cochet et à l'école Jacques Prévert.

Les spectacles des classes de CM1 de Michèle Masson et de CE2 de Christine Boulanger seront sur la scène du Centre le lundi 22 et le mardi 23 Juin à 20h.

Le mardi 16 juin aura lieu la grande soirée des groupes des jeunes acteurs du Centre. A 19h les plus jeunes (photo ci-contre) et à 20h30 les collégiens (photo ci-dessous). Au programme : rires, enquête et suspense avec cette année une incursion dans le royaume de la science fiction.



Delphine Baralotto, l'actrice professionnelle qui anime les ateliers théâtre du contrat éducatif local fait partager aux familles et aux amis sa passion du théâtre. Chaque spectacle a sa spécificité en fonction des personnalités des jeunes de leurs désirs. Chaque saison, les jeunes actrices et acteurs s'investissent aussi dans des animations avec d'autres activités comme lors du téléthon, de la fête du patrimoine et des après midi animation. Cette année, la section théâtre du Centre Marcel Cochet jouera les prolongations début juillet pour une soirée exceptionnelle.

J. D.

FÊTE DE LA GYM ENFANT

Une soixantaine d'enfants de 4 à 10 ans fréquentent assidument les cours de gymnastique proposés par le centre Marcel Cochet à la salle des fêtes tous les mercredis. Passions et plaisirs se conjuguent autour des poutres, tapis, plinthes, trampolines, barres parallèles et autres agrès.

Isabelle Mélendez, la monitrice, a depuis longtemps fait la conquête des jeunes Mauriciens. Trouver la place de son corps dans l'espace, travailler la souplesse, la motricité, la coordination, tout cela en s'amusant mais en apprenant à respecter les consignes, voilà le travail tout au long de l'année.

En juin la fête de la gym, une soirée à 18h30 pour les parents, les grands parents, présente un déroulé d'un cours de gym avec l'échauffement, le travail sur les différents agrès. Les plus grands présenteront un enchaînement chorégraphié. Les steppers et steppeuses des cours adultes seront aussi en démonstration.



À 4 et 5 ans ; la gym ce n'est que du plaisir et de la bonne humeur

J. D.

Transport :

Présentation de l'étude de faisabilité d'un schéma de transport en commun élaboré par le bureau TRANSETUDES. Ce schéma de desserte a été bâti pour répondre principalement aux déplacements domicile-travail :

.CCMP/LYON .Plaine de l'ain/Dombes vers les ZA et ZI de la CCMP .internes à la CCMP

en calant les horaires des lignes sur la desserte TER(aller et retour CCMP/LYON) à partir des gares du territoire, en limitant les temps de parcours pour favoriser l'intermodalité . Le Conseil valide à l'unanimité cette étude et décide d'engager l'avant projet avec pour objectif une mise en service du réseau de transport à la rentrée 2010/2011.

Communication :

Au titre des actions de communication de la CCMP une convention de sponsoring a été conclue en 2008 avec l'association "Caisse à Savon", pour l'organisation d'une course de descente. L'association renouvelle sa demande en vue de l'organisation le 20 septembre 2009 d'une manifestation similaire sur la commune de Saint-Maurice. Approbation à l'unanimité.

J. A.

La municipalité présente ses excuses pour les désagréments causés par la fermeture du périscolaire et du restaurant scolaire le mardi 26 mai. N'ayant été prévenu que le lundi à 12 h de l'absence totale des personnels le lendemain pour cause de grève, il n'a pas été possible à la municipalité d'informer en temps utile les parents concernés.

Permanences de l'adjointe aux Affaires Sociales :

les lundis 8 et 22 juin de 14h à 15h30

Pierre Goubet, dans sa fonction de Conseiller Général, vous propose de vous recevoir en mairie de Saint-Maurice de Beynost au quotidien et sur rendez-vous auprès de Mme Martin au secrétariat du maire ☎ 04 78 55 83 62

PLAN NATIONAL CONTRE LA CANICULE

Comme l'an dernier, un registre a été ouvert en mairie de St-Maurice-de-Beynost. Il a pour finalité d'organiser un contact périodique avec les personnes recensées afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin, en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » par le Préfet.

Cette inscription est facultative. Elle concerne les Mauriciens et Mauriciennes vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans ou concernés par les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs (par exemple : les personnes souffrant d'affections pouvant être aggravées sous l'effet de la chaleur, les enfants, les personnes en situation de précarité...).

L'inscription (facultative) se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal soit à l'aide du formulaire disponible à l'accueil de la Mairie, soit par appel téléphonique au 04.78.55.14.08 en demandant madame Millet. L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers (personne physique comme un parent, un voisin, un ami... ou morale comme un service d'aide à domicile, un C.C.A.S, une assistante sociale) ne pourra être acceptée que par écrit.

Ce registre pourra être communiqué au Préfet de l'Ain s'il le demande et toute personne y figurant a le droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

Des conseils pour affronter la canicule sont également à votre disposition : un petit fascicule et une liste de conseils disponibles en mairie, un numéro de téléphone gratuit (0 800 06 66 66) et un site internet (www.sante.gouv.fr/canicule). V. M.

La Fête des mères !!

La fête des mères est célébrée chaque année le 3ème dimanche du mois de mai sauf si celui-ci correspond également au jour de la Pentecôte. Elle est alors repoussée au dimanche suivant. Ainsi en 2008, la fête des mères s'est déroulée le dimanche 25 mai. En 2009, la date officielle est celle du dimanche 7 juin.

Origine : Elle est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. En France, son origine remonterait à Napoléon au début du 19ème siècle. En 1929, elle est reconnue par le gouvernement et sera en 1941 inscrite sur le calendrier. En 1950, elle est définitivement officialisée par une loi dans ces termes : « Chaque année, la République française rend officiellement hommage aux mères, au cours d'une journée consacrée à la célébration de la "Fête des mères" ».

C'est traditionnellement l'occasion d'offrir un cadeau. Les écoliers confectionnent un objet qu'ils offrent à leur maman.

C. M.

La Roseraie souhaite lutter contre l'isolement social, le sentiment de solitude et favoriser la solidarité entre les générations. C'est pourquoi elle recherche des bénévoles pour assurer des visites conviviales les week-ends, auprès des personnes âgées.

Pour tout

renseignement, contactez :

Le Logement Foyer Résidence La Roseraie, 7, avenue de la Gare, 01700 Saint Maurice de Beynost.

Tél. 04 78 55 17 87 Fax 04 78 55 17 76



C. M.

CAFÉ THÉÂTRE : Troisième soirée au top pour l'équipe de la commission culture.

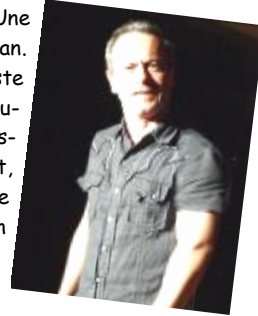


La salle du Centre Marcel Cochet avait fait son plein de public. Une heure trente d'ironie mordante sans concession avec Pascal Coulan. L'artiste particulièrement percutant a entraîné la salle sur la piste des chasseurs tout terrain. L'humoriste a tiré sur tout ce qui bouge : pas de quartier pour les machos en treillis avec fusil, la chasse au gibier ou au piéton. Jamais méchant mais souvent virulent, Pascal Coulan a pointé du doigt toutes les petites lâchetés de nos démocraties suréquipées. Sauver la planète bien sûr mais au volant de son 4x4... histoire de dominer le sujet ! Le public lui a réservé une ovation à la hauteur de la soirée. Son spectacle « Plein le culte » sera au festival d'Avignon cet été.



Après cette première saison réussie, l'équipe mauricienne travaille déjà sur la prochaine qui devrait compter 4 spectacles d'octobre 2009 à mai 2010. Ce seront 4 spectacles "rires" avec, c'est promis, du rire au féminin : l'équipe autour de Robert Roche étant à 80 % féminine.

J. D.



Fête de la gym
vendredi 19 juin
à la salle des Fêtes
à 18 h 30

**Représentations
des ateliers théâtre
(Projet Educatif Local)**

Mardi 2 juin à 20h30
Mardi 16 juin à 19h et
20h30
tarif adulte : 2€
enfant : 1€
au Centre M. Cochet

... les manifestations
fleurissent en ce beau
mois de juin :
venez nombreux !

La traditionnelle **brocante** de l'UNCAFN
aura lieu le dimanche 14 juin,
sur le pont Maurice Cusin.
Renseignements : 04 78 06 12 48
ou 04 78 06 36 47

Fête des Ecoles
samedi 27 juin à
l'école maternelle

Fête de la Musique
dimanche 21 juin à
La Sathonette

4^{ÈME} DÉFI HANDITECHNIQUE

samedi 30 mai 2009, de 10h à 18h, sur l'Espace Multisports du Grand Parc

Le Grand Parc Miribel Jonage organise, samedi 30 mai de 10h à 18h, la quatrième édition de son Défi étudiant Conception Handitechnique (compétition d'engins mobiles) : une journée synonyme d'échange, d'ouverture et de dépassement de soi.



Les équipes associant étudiants et personnes en situation de handicap auront eu 8 mois pour construire leur engin mobile, sans moteur, capable de passer « tout terrain » - une des places de l'engin étant réservée à un équipier handicapé.

Cette année, c'est l'endurance des équipes et la fiabilité des engins, qui seront éprouvées sur un circuit nature de 12,5 km jalonné de multiples épreuves de maniabilité. Une fois le top départ donné, les équipes auront 6 heures pour effectuer le plus grand nombre de boucles possible sur un parcours donnant un aperçu des divers milieux naturels offerts par le Grand Parc.

Gratuit pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants.
Invitations disponibles pour tous sur simple demande auprès du Grand Parc.
Sinon, droit d'entrée sur l'Espace Multisports : 4 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements : Grand Parc Miribel Jonage

Chemin de la Bletta 69120 Vaulx-en-Velin - 04 78 80 56 20

Site Internet : www.grand-parc.fr - Email : info@grand-parc.fr



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

au Club Amitié-Loisirs

Le vendredi 24 Avril, avait lieu la première séance de rappel de sécurité routière pour les conducteurs de plus de 65 ans, dans le cadre du programme éducatif local.

Organisée par le Club Amitié Loisirs, l'Auto Ecole de St Maurice, la Police Municipale, avec la participation de la Municipalité, du Conseil Général, et de la Fédération Départementale des Associations de Retraités.

Le nombre de participants était initialement fixé entre 12 et 15, ils étaient 16 inscrits, ils furent 19 à se présenter, c'est un succès. Il y a un réel besoin de la part de nos aînés qui ont pour la plupart passé le permis de conduire il y a environ cinquante ans. Bien qu'ils aient correctement évolué avec le temps et la circulation routière, beaucoup de choses ont changé (nouveaux panneaux, ronds-points, marquage au sol, etc..), et une remise à niveau est la bienvenue.

Ce fut une matinée bien remplie, avec beaucoup d'interrogations, et quand l'heure du repas arriva, certaines questions restaient encore à poser. Devant un tel engouement, d'autres séances viendront, car il y a déjà des candidats pour une prochaine session.

Cette initiative est à mettre à l'actif du PEL qui a fait se rencontrer le besoin et la compétence. Merci à ceux qui ont su concrétiser cette action.

Puis le Club poursuit sa saison par d'autres actions, c'est ainsi que le 27 Mai, a eu lieu le repas de la Fête des Mères à l'Auberge Rouge, le 17 Juin est prévu un voyage en Ardèche et le 8 Juillet, le repas des vacanciers. Nous ouvrirons la saison automnale par un voyage de 4 jours en Camargue.

Précisions : Pour ces deux voyages les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.
Pour le club Amitié Loisirs, Y. R.

LE 8 MAI

Fête de la Liberté et de la Démocratie

Le 7 mai 1945, à 2h41, l'acte de capitulation allemande est signé à Reims ; la fin des combats est ordonnée pour le lendemain, à 23h01. La reddition sans condition de l'Allemagne nazie met fin, en Europe, à un conflit de six années qui a fait plusieurs dizaines de millions de victimes. Le 8 mai, à 15h00, les cloches des églises de France sonnent à la volée, tandis que le général de Gaulle annonce officiellement au peuple français la fin de la seconde guerre mondiale. Plus tard dans l'après-midi, entouré de la foule qui entonne la « Marseillaise » et divers chants patriotiques, il viendra saluer la tombe du soldat inconnu.

Depuis 1981, cette commémoration de la victoire alliée de 1945 est placée sur le même pied d'égalité que celle de l'armistice de 1918 et s'inscrit, de fait, comme une fête nationale. Lors de cette journée de mémoire, l'accent est plus particulièrement mis sur la défense de deux valeurs fondamentales de la République : liberté et démocratie.

Ce 64^{ème} anniversaire de la capitulation allemande est ainsi une nouvelle occasion d'appeler chaque citoyen Français à la résistance...

Résistance contre ces thèses, malheureusement de plus en plus nombreuses, qui falsifient l'histoire et, au mieux, minimisent les actes barbares et inhumains commis au cours de ces années de guerre... Résistance contre toutes ces formes d'extrémisme qui abolissent la liberté d'opinion... Résistance, enfin, contre ces régimes politiques qui, parfois à moins de deux heures d'avion de chez nous, bafouent ouvertement les droits les plus élémentaires de chaque individu.

Il y a aujourd'hui plus de 60 ans, des combattants sont morts pour défendre nos droits et préserver cette fragile et précieuse liberté que nous savourons aujourd'hui ; faisons tous en sorte que leur sacrifice ne soit pas vain et que puisse se perpétuer, par delà les générations, le souvenir de leurs actes.

B. D.



ROSERAIE : promenade dans les marais.

Beaucoup de poésie et de fraîcheur pour cet après midi estival heureusement climatisé dans la grande salle de restaurant de la Résidence La Roseraie. La bibliothèque proposait en effet une évasion au cœur du Marais en compagnie de Jacques Villeret, Jacques Gamblin, André Dussollier et Michel Serrault. Le bonheur d'être libre, la liberté d'être heureux, un superbe film de Jean Becker, en suspension, hors du temps... entre deux guerres mondiales.

Pour compléter cet instant de détente, Madeleine et Josefa étaient venues avec des grands paniers en osier débordant de cerises tout juste cueillies. Après la projection, les échanges se sont prolongés autour des rafraîchissements. Les invités étaient, en effet, nombreux venus rejoindre les pensionnaires et le goûter servi par l'équipe de Madeleine Josserand de la commission affaires sociales est toujours un moment privilégié.

Le lundi après midi est toujours très animé à la Roseraie : les bénévoles proposent des balades à pied dans la commune avec des visites guidées des établissements publics, des églises. Dans la mesure du possible, le groupe de Madeleine essaie de répondre aux demandes. Depuis quelques mois, il s'est enrichi de nouvelles venues désireuses de s'investir auprès de personnes âgées. L'équipe tisse ainsi un vrai lien social garant de la qualité de vie dans une communauté. Alors si vous avez du temps libre le désir de participer activement à la vie mauricienne, en rendant service et en toute simplicité, contactez Mme Josserand.

J. D.



VIE ÉCONOMIQUE

Les Ambulances du Moulin

L'expérience de plus d'une dizaine d'années dans le domaine des ambulances sur la région Lyonnaise a permis à Mr Wahid Younes, le gérant des Ambulances du Moulin, de constater un développement de la population qui sollicite une demande importante dans ce secteur.

Travailleur indépendant depuis cinq années, Mr Wahid a choisi la commune de Saint Maurice de Beynost pour installer son entreprise. Fort de ses 10 années d'expériences, Wahid Younes veut travailler sur l'amélioration de la relation clientèle, le contact, répondre aux attentes des patients. Souhaitons lui la bienvenue et une longue activité.

Les Ambulances du Moulin sont situées vers le Parc des Brotteaux en bordure de la rue des Isles, au 52 rue du Vieux Moulin à Saint Maurice de Beynost. Tel : 06 12 75 13 33

C. M.

